

Rapport moral 2016

Neptune a poursuivi sa mission de lutte contre l'exclusion par le travail rémunéré, initiée il y a 22 ans. L'action au service de la réinsertion se développe dans le cadre de trois chantiers d'insertion (mobile, sédentaire, banque alimentaire).

Les activités proposées aux salariés s'articulent autour de la collecte et la cession de biens mobiliers, les débarras, le rééquipement des familles en moyens de première nécessité dont les vêtements et enfin la banque alimentaire. Neptune est un acteur du développement durable. L'outil de travail est localisé à Montreuil (93).

1 - Le personnel

On trouve chez Neptune 4 catégories de collaborateurs :

- Une première catégorie qui correspond à la vocation première de Neptune : Le personnel en réinsertion qui est engagé chez Neptune dans le cadre de contrats aidés et qui nous est adressé par Pôle emploi Montreuil. Dans le cadre de ce recrutement, Neptune se coordonne avec la Direccte qui est chargée de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle dans le département et qui, à ce titre, gère les subventions liées aux chantiers d'insertion.

En 2016 deux points doivent être retenus:

-grosses difficultés de recrutement du fait de l'inadaptation à nouveau chronique des offres de Pôle emploi aux besoins de fonctionnement de Neptune. Toutefois les réalisations exprimées en effectif équivalent temps plein (ETP) ont été proches (52,03) de l'objectif assigné soit 72 personnes en CDDI dont 20 à 35 heures mais pas d'une manière linéaire.

-le taux de sortie positive, indicateur de Pôle Emploi qui concerne les personnes ne retournant pas à Pôle emploi, atteint environ 72%. Ce résultat dont nous sommes très fiers est la conséquence tangible du capital d'expérience acquis sur 22 ans d'activité.

- **Les TIG**
Grâce à une collaboration confiante avec les services pénitentiaires, l'effectif qui nous est envoyé par le tribunal de Bobigny pour effectuer des travaux d'intérêt général, continue à augmenter pour atteindre 113 pour des durées personnalisées. Neptune recrute aussi dans ce dispositif des collaborateurs en insertion (10 en 2016).
- **Les permanents.**
Ce sont les postes indispensables pour faire vivre et fonctionner Neptune. Les effectifs en CDI sont passés de 15 à 16.
- **Les bénévoles.**
Environ 50 bénévoles contribuent à faire fonctionner Neptune. Le nombre est stable avec un petit turn-over.

2/

Neptune a mené à bien le gros chantier pénibilité imposé par le législateur. Au 31 décembre 2016 les fiches individuelles de pénibilité étaient en place.

2 - L'outil de travail

L'outil de travail qui permet à Neptune de réaliser sa vocation est constitué de 3 bâtiments loués développant 2.640 m² et de 7 camions dont un frigorifique. Cet outil est modernisé chaque année pour faire face à des évolutions techniques, au vieillissement de certains outils et enfin pour répondre à de nouvelles normes.

C'est ainsi qu'en 2016 Neptune a :

- o Acheté un nouveau camion d'occasion pour remplacer un ancien qui générait trop de frais d'entretien,
- o Fait réaliser un audit de sécurité par Socotec afin de s'assurer de la conformité des locaux à l'accueil du public,
- o Fait refaire par le propriétaire la toiture du 36 tout en continuant l'exploitation et l'accueil du public. En outre Neptune a réalisé des travaux d'étanchéité au Néfliers,
- o Sécurisé certains flux (nouveau logiciel de paie et pointeuse),
- o Compléter l'équipement bureautique sur un financement public.

Développement durable :

Les débarras font partie de l'activité de Neptune qui participe ainsi à la lutte contre le gaspillage en donnant une deuxième vie à des objets divers ou en les intégrant dans un nouveau cycle de production. Neptune assure la gestion des déchets grâce à deux accords avec des entreprises spécialisées. En 2016, malgré les mouvements sociaux de début d'année, Neptune a apporté aux établissements d'Ivry, de Saint Ouen et de Bonneuil 254 tonnes dont encombrants (60%) et ordures ménagères (40%).

Enfin, Neptune a démarré à l'automne une collaboration avec Recyclivres qui collecte les livres d'occasion, CD, jeux vidéo pour soutenir des programmes d'éducation.

3 - La Banque Alimentaire

C'est une dimension essentielle de Neptune qui distribue environ 500 repas par jour grâce à son affiliation Banque Alimentaire. La collecte est quotidienne et annuelle.

Au quotidien, Neptune a conclu des accords avec trois grandes surfaces proches. Notre camion frigorifique s'y rend tous les jours pour prendre livraison des produits frais qui, après des tris rigoureux servent à la préparation des repas de midi et à la redistribution le soir aux familles de nos collaborateurs.

La collecte annuelle de fin novembre, auprès de neuf magasins, représente environ 16 tonnes d'épicerie sèche qui seront distribuées dans les douze mois suivants. Cette collecte a été réalisée par une centaine de participants, d'anciens collaborateurs et des bénévoles qui sont intervenus dans cette ambiance conviviale et solidaire qui contribue à façonner l'esprit de Neptune.

Malgré l'engagement de tous, la collecte a été en baisse sur les années précédentes.

Les contraintes légales et administratives les plus diverses (mutuelle, statistiques Banque Alimentaires pour l'U.E., recrutement par Pôle Emploi, compte pénibilité) pèsent de plus en plus sur la direction qui est contrainte de s'éloigner de sa vocation première, à savoir s'occuper des problèmes humains des femmes et des hommes qui pour des raisons diverses ont été brisés par leur existence et qui se sont éloignés de la société.

Enfin il faut noter que nous avons eu de sérieuses alertes avec la suppression en juin de certaines subventions publiques importantes et quelques temps plus tard du non renouvellement aux échéances des emplois tremplin (3 postes). Grâce à l'imagination de nos équipes et au soutien de la préfecture de Bobigny et de la Direccte qui reconnaissent ainsi la qualité du travail de Neptune d'autres subventions ont pu être obtenues, sans toutefois permettre de retrouver le niveau total antérieur.

En résumé l'exercice 2016 a été marqué par :

-une diminution des produits d'exploitation due à :

- la suppression de certaines subventions publiques
- la chute du mécénat d'exploitation
- le recul des produits d'activités

-des charges d'exploitation dont la baisse n'a pas été suffisante pour sauvegarder le résultat courant avant impôt qui ressort en déficit de 20.894€.

-une diminution du total du bilan consécutif à la contraction de la trésorerie.

6 - Perspectives 2017

Le contexte reste très compliqué car la demande pour faire face à la réinsertion sera toujours aussi forte. Les défis de Neptune sont connus. Il faut être capable d'avoir une dynamique commerciale pour récupérer les objets et les vendre, et avoir des filières efficaces pour assurer des débarras. Pour agir avec succès, il nous faudra employer des collaborateurs en ligne avec les besoins ce qui implique d'obtenir de Pôle Emploi une collaboration plus efficace avec Neptune.

Dans le même temps Neptune est confronté à des incertitudes structurelles (les contrats aidés seront-ils encore en place après les élections présidentielles, les dons ISF seront-ils maintenus au-delà de 2017 ?) et au vieillissement de certaines activités (brocantes et débarras gratuit).

« Est Ensemble » nous a autorisés à accéder à la déchèterie de Romainville en janvier 2017. Neptune continuera et diversifiera la collecte de dons auprès des particuliers et des fondations.

Mais le plus gros défi concerne l'encadrement et la direction que le conseil veut renforcer. Celle-ci doit être épaulée d'une part pour assurer la continuité de l'association en particulier pour les financements de l'exploitation et d'autre part pour faire face aux multiples exigences réglementaires qui apparaissent chaque année.

26 04 2017

Commentaires concernant les comptes 2016 de l'Association Neptune

I / RESULTAT COMPTABLE

L'exercice 2016 se clôture sur un **RESULTAT COMPTABLE** de **11 893 €**, inférieur à celui de l'exercice précédent (77 462€) et se décomposant comme suit :

- résultat d'exploitation déficitaire - 22 679 € au lieu de + 46 602 € en 2015
- résultat financier excédentaire 1 676 € au lieu de 4 520 € en 2015
- résultat exceptionnel excédentaire 32 896 € au lieu de 26 340 € en 2015

II/ RESULTAT D'EXPLOITATION :

Ses composantes ont évolué comme suit par rapport à 2015 :

- produits d'exploitation : - 5,7 %
- charges d'exploitation : - 2,6 %

2.1/ Produits d'exploitation: 2 081 348 € au lieu de 2 207 751 € en 2015

2 1 1/Ventes et prestations de service :625 477 € contre 656 329 € en 2015 (- 4,7%)

Les débarras sont en hausse (103 009 €) contrairement aux cessions directes (233 849 €), aux relogements (263 007 €) aux transferts sociaux (15 326 €) et aux locations diverses (10 286 €) .

2 1 2 /subventions publiques : 67 670 € au lieu de 139 876 € en 2015 , soit une baisse de 51,6 % qui a principalement pour origine la suppression de la subvention versée par la Région IDF et l'abandon du financement des TIG. Un financement exceptionnel accordé par la Préfecture a limité très partiellement les effets de ces suppressions

2 1 3/dons :226 552 € contre 263 114 € en 2015 (-13,9 %) .

L'augmentation des dons des particuliers n'a pas suffi à compenser la baisse des sommes reçues des mécènes :

- dons des particuliers affectés à l'exploitation : 176 552 € au lieu de 170 614 € en 2015
- sommes reçues des mécènes affectées à l'exploitation: 50 000€ au lieu de 92 500 € en 2015 .

2 1 4/ aides publiques liées aux contrats d'insertion : 1 102 705 € au lieu de 1 122 282€ en 2015 (- 1,7 %) .

Cette légère baisse s'explique par une légère diminution de l'effectif pris en compte et un bonus moins important versé par l'ASP

2 1 5/autre produits : 58 944 € au lieu de 26 150 € en 2015

Cette hausse provient des reprises de provision qui s'élèvent en 2016 à 56 030 € au lieu de 22 438 € en 2015

2 2/ Charges d'exploitation : 2 104 026€ au lieu de 2 161 148 € en 2015

2 2 1/ charges de personnel :1 573 859 € au lieu de 1 636 062 € en 2015 (- 3,8 %)

Cette baisse s'explique principalement par l'évolution suivante :

-salaires bruts :	1 293 258 €	en 2016	au lieu de	1 286 846 €	en 2015	(+ 0,5 %)
-charges sociales	<u>263 683</u> €	en 2016	au lieu de	<u>324 289</u> €	en 2015	(- 19 %)
Total	1 556 941 €			1 611 135 €		

La masse des salaires est restée stable d'un exercice à l'autre .

Les charges sociales 2016 ont été diminuées d'un trop versé à l'URSSAF en 2015 .

Sans cette diminution , les charges sociales se seraient élevées à 294 990 € .

2 2 2/ autres charges d'exploitation :530 167 € au lieu de 525 086 € en 2015 (+ 1 %)

Cette stabilité globale des charges intègre toutefois 2 écarts significatifs :

- une dotation aux provisions de 10 948 € en 2016 contre 36 392 € en 2015
- des honoraires versés à des tiers de 50 528 € en 2016 contre 20 990 € en 2015

III RESULTAT DE TRESORERIE

Le résultat de trésorerie se différencie considérablement du résultat comptable . En effet, il est déficitaire de 150 653 € en 2016 .

Ce résultat de trésorerie s'explique par :

- une marge brute d'autofinancement qui est passée de + 96 447 € en 2015 à - 32 271 € en 2016
- un financement insuffisant des investissements occasionnant un prélèvement de 29 728 € sur la trésorerie
- une augmentation de 87 324 € du besoin en fonds de roulement lié à une hausse des produits à recevoir et à une diminution des dettes sociales

La trésorerie de Neptune a fondu de 193 124 € entre début 2015 et fin 2016 sachant toutefois que l'augmentation des produits à recevoir a impacté la trésorerie de 2016 à hauteur de 48 322 € . Cette forte dégradation de la situation financière de Neptune impose de rechercher prochainement de nouvelles sources de financement



La lutte contre les exclusions par la fiche de paie

Assemblée Générale du 26 avril 2017

Résolutions

- 1) L'Assemblée Générale approuve le rapport moral présenté par le Président.
- 2) L'Assemblée Générale approuve le rapport financier exposé par le Trésorier et les comptes de l'exercice 2016. Elle donne quitus au Conseil d'Administration.
- 3) L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent comptable de 11.893 euros au compte report à nouveau qui sera débiteur de 67.097 euros.
- 4) Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale nomme Administrateur Monsieur Jacques BEHR. Son mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale de 2023.
- 5) L'Assemblée Générale fixe la cotisation annuelle à 20 euros pour l'exercice 2016.